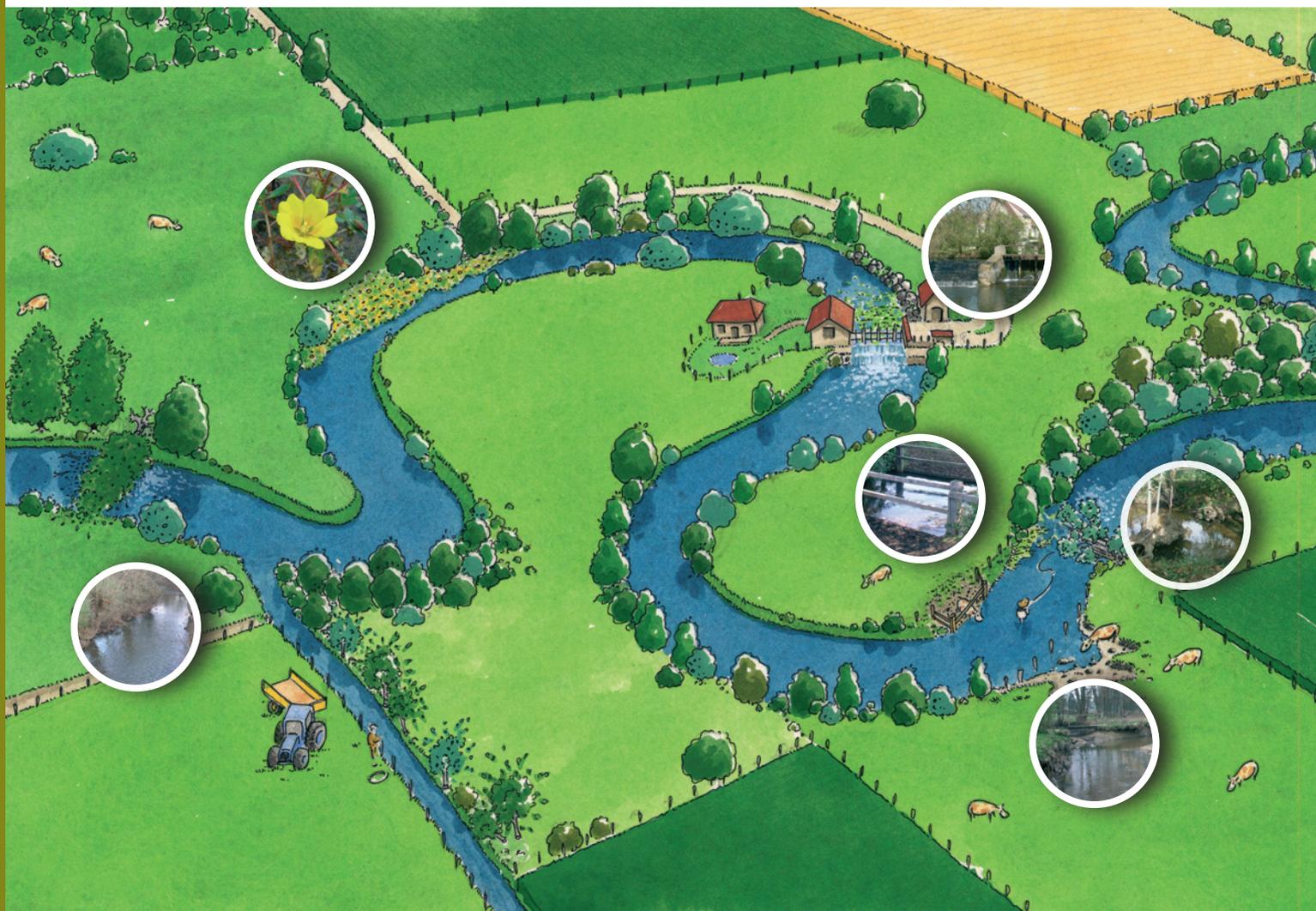


clé d'utilisation du guide

Le guide est constitué de 6 fiches de gestion et d'entretien et de 5 fiches d'information générale.

- Les **fiches de gestion et d'entretien** présentent les problèmes les plus fréquemment rencontrés sur les cours d'eau du bassin versant de l'Huisne et recommandent un certain nombre d'actions pour les solutionner.
- Les **fiches de connaissance générale** reviennent sur la manière d'identifier un cours d'eau, rappellent les droits et les devoirs des riverains des cours d'eau, présentent comment fonctionne un cours d'eau, donnent les contacts utiles pour mener un projet d'entretien ou de restauration et proposent un glossaire illustré.



Les fiches de gestion et d'entretien

- Fiche n°1 : maintenir les berges
- Fiche n°2 : gérer les embâcles
- Fiche n°3 : abreuver le bétail
- Fiche n°4 : entretenir la ripisylve
- Fiche n°5 : lutter contre les espèces envahissantes
- Fiches n°6 : gérer les ouvrages hydrauliques

Les fiches de connaissance générale

- Fiche n°7 : reconnaître un cours d'eau
- Fiche n°8 : droits & devoirs des riverains
- Fiche n°9 : morphologie des cours d'eau
- Fiche n°10 : partenaires techniques et financiers
- Fiche n°11 : glossaire et acronymes

➤ préserver nos cours d'eau

Un cours d'eau est un milieu vivant en constante évolution : il se déplace, érode ses berges et charrie des matériaux. Dans son lit majeur et son lit mineur, les espèces animales et végétales cohabitent et constituent une richesse patrimoniale. Les milieux aquatiques jouent un rôle majeur dans la préservation de notre environnement.

- **Contribuer à la préservation des cours d'eau.**

Pour contribuer au bon fonctionnement d'un cours d'eau, il est essentiel de préserver son lit mineur, son lit majeur, ses berges et sa ripisylve, de maintenir et respecter sa dynamique morphologique et de maintenir tout au long de l'année un écoulement suffisant pour la vie aquatique.

Préserver les cours d'eau c'est poursuivre plusieurs objectifs comme :

- assurer une bonne qualité de l'eau (physico-chimique et biologique) notamment par le maintien des capacités auto-épuratoires,
- favoriser la biodiversité,
- préserver la qualité paysagère,
- limiter l'impact des crues sur les secteurs vulnérables.



L'Huisne à Nogent-le-Rotrou

- **Intervenir certes, mais de manière cohérente et raisonnée. Intervenir sur un cours d'eau** (sur son lit et ses berges) **ne doit pas être automatique.** Une intervention d'entretien et de restauration est conseillée seulement lorsque l'équilibre dynamique du cours d'eau est sujet à de trop fortes perturbations.

Certaines périodes de l'année sont plus propices que d'autres pour intervenir sur un cours d'eau :

- les opérations sur les berges et la ripisylve doivent se faire entre novembre et mars, durant la période de repos de la végétation. De plus, cela permet de ne pas perturber la nidification des oiseaux.
- les opérations nécessitant de pénétrer dans le cours d'eau (enlèvement d'arbres morts, etc.) doivent se faire entre mi-novembre et mi-mars afin de ne pas détruire les frayères.

